



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de la Santé

Convocation¹

Mercredi 19 juin 2013 - 9 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 201

Ordre du jour

1. Auditions dans le cadre de la thématique de la réduction des risques liés à l'usage de drogues

Rapporteur : M. Jacques Morel.

- Examen et vote des recommandations présentées par le groupe de travail.
- Lecture et approbation du rapport.

2. Divers

Composition de la commission

Président : M. Bea Diallo

Vice-présidents : M. Jacques Morel, Mme Jacqueline Rousseaux

Membres effectifs :

PS : Mme Sfia Bouarfa, M. Philippe Close M. Bea Diallo, Mme Olivia P'tito
Ecolo : Mme Anne Herscovici, M. Jacques Morel, Mme Magali Plovie
MR : M. Jacques Brotchi, Mme Jacqueline Rousseaux
FDF : Mme Béatrice Fraiteur, Mme Martine Payfa
cdH : M. Pierre Migisha

Membres suppléants :

PS : Mme Caroline Désir, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Emir Kir, M. Mohamed Ouriaghli
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, Mme Céline Delforge, Mme Zakia Khattabi, M. Vincent Lurquin
MR : M. Willem Draps, Mme Anne Charlotte d'Ursel, M. Philippe Pivin
FDF : M. Emmanuel De Bock, Mme Gisèle Mandaila, Mme Isabelle Molenberg
cdH : M. André du Bus de Warnaffe, M. Joël Riguelle

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).